LANCEMENT DU CYCLE DE WORKSHOPS : TRIBU/A3

Le Laboratoire DANTE de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Ecole de droit de Sciences Po, avec la collaboration de l'ENS Paris-Saclay et le soutien de la MSH Paris-Saclay lance le cycle de workshops "TRIBU/A3" le lundi 29 novembre 2021 de 17h30 à 19h30 au Laboratoire DANTE et simultanément sur Zoom.

lundi 29 novembre 2021
de 17h30 à 19h30
En présentiel :
Laboratoire DANTE - UVSQ
3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt
ou en ligne sur Zoom

TRIBU/A^3 a pour ambition d'organiser une réflexion collaborative sur les processus d' atTRIBUtion et de conTRIBUtion, de poser la question de l'Auteur - Autrice - Attribution (A ^{3}) et des conditions de création dans le cadre d'un cycle de workshops qui se tiendra tout au long de l'année universitaire 2021-2022, alternativement dans les différents établissements participants. Ce cycle de séminaires est le fruit d'un partenariat entre le DANTE de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Ecole de Droit de Sciences Po, avec la collaboration de l'ENS Paris-Saclay et le soutien de la MSH Paris-Saclay, sous la direction scientifique de Valérie-Laure Benabou et Séverine Dusollier, et la participation de Mélanie Clément-Fontaine et de Marie Cornu.

L'idée maîtresse du projet **TRIBU/A^3** est de porter une réflexion transversale à la fois quant aux disciplines et quant aux domaines où la question de « l'appariemment » d'une création ou d'un artefact à un sujet, individuel ou collectif, se pose ; d'envisager le processus de liaison qui s'engage ou devrait s'engager entre ces deux éléments conduisant à l'identification du sujet, en relation à l'objet, mais aussi de revenir sur le concept d'auteur et d'authorship qui sous-tend ou justifie ce lien attributif. L'intérêt d'une telle recherche est renouvelé par un triple phénomène qui traverse la problématique : l' irruption croissante d'une approche critique du droit qui se nourrit des recherches en sciences sociales et de questions de genre, de race et de post-colonialisme; le renouvellement des questionnements autour de la propriété individuelle et exclusive par la figure et la pratique des communs ; le développement des technologies de l' information qui fournit de nouveaux outils d'identification.

La recherche envisagée s'attachera à analyser les différents mécanismes, automatismes et freins qui construisent et attribuent la condition et la qualité d'auteur (au sein et hors de la propriété intellectuelle), et conduisent ainsi à reconnaître ou non le lien entre la personne et l'élément susceptible de lui être rattaché. Si elle est souvent appréhendée dans le cadre d'un rapport de propriété, la qualité d'auteur et la notion d'attribution convoquent des processus de récompense symbolique, de reconnaissance sociale ou professionnelle qui vont au-delà d'un pouvoir s'exerçant sur une chose. Dans cette analyse des différentes formes d'attribution, la propriété intellectuelle occupe un rôle important, en traduisant l'authorship (le fait d'être auteur) par une reconnaissance juridique spécifique de cette qualité, mais tout à fait insuffisant au regard des multiples enjeux rappelés préalablement.

Le prisme même de la propriété est réducteur quand il s'agit de s'émanciper de l' exclusivisme pour appréhender les processus de création et d'attribution. En effet, cette question ne se situe pas nécessairement dans la perspective d'une rivalité. Il est des

situations dans lesquelles l'attribution est floue car l'identification même des acteurs est difficile, soit parce qu'ils sont nombreux et indéterminés, soit parce que le rôle de chacun en relation avec le processus créatif est difficile à caractériser, soit parce que la revendication d'attribution n'est pas clairement formulée ou se dissout dans le désir d'appartenance à une communauté; il se peut également que l'objet en relation avec la personne ait des contours mouvants.

En outre, s'inscrire dans le prisme de l'exclusivité engendre une situation conflictuelle puisqu'elle sous-tend des mécanismes d'éviction et de non-coexistence qui ne constituent nullement une fatalité. Différents systèmes d'identification peuvent s'articuler les uns avec les autres pour autoriser plusieurs niveaux d'attribution produisant des effets distincts. C'est dans l'optique de trouver des réponses multiples à des situations complexes et souvent irréductibles aux approches binaires du droit de la propriété intellectuelle (auteur/non auteur…) que la recherche sera conduite.

Six axes sont pour l'instant retenus :

- **1° Comprendre la construction historique et culturelle de l'auteur et des processus d'attribution**
- **2° Attribution et invisibilisation**
- **3° Reprise et attribution**
- **4° Reconnaissance des intervenants dans la production collective d'un artefact**
- **5° Les mécanismes de reconnaissance et d'attribution dans les arts vivants**
- **6° Les pratiques de reconnaissance et d'attribution dans le secteur scientifique**

La première réunion a essentiellement pour objet d'exposer le projet tel qu'il a été conçu et d'en discuter collectivement la pertinence, de manière à intégrer des réflexions émergentes et approches critiques lors des séminaires à venir. La première réunion a essentiellement pour objet d'exposer le projet tel qu'il a été conçu et d'en discuter collectivement la pertinence, de manière à intégrer des réflexions émergentes et approches critiques lors des séminaires à venir.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription gratuite et obligatoire auprès de : charlotte.le-conte@uvsq.fr
Participation en présentiel dans la limite des places disponibles ou en distanciel via Zoom